Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	STRUST QT UNIVERSAL BONDING PRIMER QT	**Date de Révision:**	10/26/2023
Étiquette d'un Produit:	330494	**Société/Entreprise:**	10/18/2022
Utilisation Recommandée:	Primer		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
16% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10-25	Indisponible	Indisponible
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	1.0-2.5	Indisponible	Indisponible
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Distillats Paraffiniques Lourds de Pétrole	64742-54-7	0.1-1.0	GHS08	H350
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Silice Amorphe	7631-86-9	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Ammoniaque Aqueuse	1336-21-6	0.1-1.0	GHS05-GHS07	H302-314-335
L'Acide Carbamique, 1H-Benzimidazole-2-yl-, Ester Méthylique	10605-21-7	<0.1	GHS08	H340-360

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermetiquement fermes. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Stockage: Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Dioxyde de Titane	13463-67-7	20.0	0.2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	5.0	2 mg/m3	N.E.	20 mppcf	N.E.
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Distillats Paraffiniques Lourds de Pétrole	64742-54-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Silice Amorphe	7631-86-9	1.0	N.E.	N.E.	50 µg/m3	N.E.
Ammoniaque Aqueuse	1336-21-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
L'Acide Carbamique, 1H-Benzimidazole-2-yl-, Ester Méthylique	10605-21-7	0.1	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

Protection de la peau: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	**État Physique:**	Liquide
Odeur:	MODÉRÉE	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Gravité spécifique:	1.220	**pH:**	Non déterminé
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	**Viscosité:**	Non Déterminé
Solubilité dans l´eau:	Miscible	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé		
Plage du point d'ébullition:	100 - 537	**Limites d'Explosivité, %vol:**	2.6 - 12.6
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	**Point d´éclair, °C:**	99
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther	**Température d'Auto-Inflammation, °C:**	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de Vapeur:**	Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Éviter la chaleur excessive. Preserver du gel.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	6000	N.E.
14807-96-6	Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	6000	N.E.	30
29911-28-2	Éther n-butylique du dipropylèneglycol	N.E.	N.E.	25
64742-54-7	Distillats Paraffiniques Lourds de Pétrole	15000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.E.
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
7631-86-9	Silice Amorphe	7900 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	25 mg/L
1336-21-6	Ammoniaque Aqueuse	350 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
10605-21-7	L'Acide Carbamique, 1H-Benzimidazole-2-yl-, Ester Méthylique	>5050 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations Relatives à l´Élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
Numéro UN:	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe d´emballage:	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Ammoniaque Aqueuse	1336-21-6
Pigment de bleu de phtalocyanine	147-14-8
Copper, [29H,31H-phthalocyaninato(2-)-N29,N30,N31,N32]-, (1,3-dihydro-1,3-dioxo-2H-isoindol-2-yl)methyl derivatives	68411-06-3

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	1	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	1	**Instabilité:**	0

Les Composés Organiques Volatils: 83 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 10/26/2023

MOTIF DE LA RÉVISION:

Modification de la Composition du Produit
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
15 - Informations Réglementaires
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.